

SOMMAIRE

- Page 1 : - Editorial
- Page 2 : - On a pas tous les jours 120 ans !
- Augmenter les salaires et pensions...
- Page 3 : - COP 27 : pas même un coup de com'
- AG de la section syndicale des retraités de Brest
- Page 4 : - Pour améliorer le bien commun
- AG de la section syndicale des retraités de Lorient

EDITORIAL

ET UNE CUILÈRE
POUR NOTRE
ACTIONNAIRE!!!



FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉTAT

263, rue de Paris
Case 541
93515 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 55 82 89 00
Fax : 01 55 82 89 01
E-mail : trav-etat@cgt.fr
N° CPPAP : 0321 S 06424

Impression et routage:
Rivet Presse Edition
87000 Limoges



A NOUS DE RENFORCER ET FAIRE VIVRE LE SYNDICALISME RETRAITÉ

Chère, cher camarade
Notre journal est en partie centré sur la préparation de notre conférence nationale des 31 janvier après midi au 1er février 2023. Tu as en encart un document qui pointe les différentes questions et réflexions que nous devons débattre à cette conférence.

Je ne sais pas quel sera le contexte national et international à l'ouverture de cette conférence, mais il y a fort à parier que la réforme des retraites, la casse de la Sécurité sociale, les augmentations des pensions, minimas sociaux et salaires seront en ligne de mire de ce gouvernement, avec l'appui d'une grande partie de l'Assemblée nationale.

Nous débattons aussi de l'organisation qu'il nous faut améliorer pour s'opposer aux défis qui nous attendent.

Nous avons des outils, pour nous aider à faire face au rouleau compresseur médiatique du gouvernement et du capitalisme : notre presse *Vie Nouvelle*, *La Voix des Retraités*, *Le Travailleur de l'Etat*, *La Vie Ouvrière-Ensemble*, les expressions CGT, l'expression mensuelle de l'UFR.

Peut-être avez-vous dans vos sections ou syndicats des journaux ou expressions, si cela est le cas, alors partageons-les !

Nous serons aussi en pleine préparation du 53ème congrès confédéral et nous devons le préparer, avec les actifs, car nous sommes concernés par les débats et les résolutions qui seront adoptées.

La délégation de notre fédération comprend trois retraités, travaillons avec eux, car ils seront porteurs de nos réflexions.

Nous aurons aussi les résultats de l'ensemble des élections professionnelles qui seront à coup sûr à la hauteur des enjeux, pour un syndicalisme de classe et de masse qu'est la CGT.

Chère et cher camarade, avec le conseil national, je compte sur toi et ton syndicat pour préparer et participer à notre conférence nationale.

Le syndicalisme retraité a de l'avenir, à nous de le renforcer et de le faire vivre.

Michel CAMATTE
Membre du Bureau Fédéral

————— Nous te souhaitons ainsi qu'à ta famille —————
une excellente année 2023

Grand moment de l'histoire sociale de la CGT que ce mardi 20 septembre 2022 avec cette initiative à Montreuil pour fêter les 120 ans de notre Fédération.

Ce moment organisé par l'IFHS sur mandat du Bureau Fédéral, a été l'occasion de présenter aux camarades présents les différents ouvrages et travaux réalisés sur nos établissements et leur histoire. Ces ouvrages ont été souvent élaborés par des militants passionnés mais aussi pas des universitaires investis.

Les intervenants ont rappelé l'importance du devoir de mémoire de l'histoire sociale de nos établissements. A été également lue une intervention de Jean Louis Naudet, ancien secrétaire général de notre fédération allant dans ce sens.

Dans les derniers travaux réalisés, celui de l'AIA de Clermont a été cité. Un énorme travail de recherche, de synthèse a été fait pour aboutir à un ouvrage, sorti lors du congrès de leur syndicat et distribué à tous leurs adhérents.

Lors de cette initiative, il a été évoqué aussi les commémorations faites par la CGT en mémoire des actes résistants de nos camarades. Ces dernières permettent de garder la mémoire comme cela est fait par exemple chaque année à Brest lors de la commémoration de la libération de la ville.

Un travail doit être également réalisé sur les arsenaux de la Marine. Ce projet fait suite à la thèse faite sur l'Arsenal de Cherbourg par un universitaire. Charge aux membres de l'IFHS

d'élargir aux autres ports comme Brest, Lorient, Toulon pour citer les plus importants en taille sans oublier les établissements comme Indret, Saint Tropez et Ruelle (un livre existe déjà sur cet établissement). Il ne faut pas omettre non plus les établissements disparus en métropole comme en outremer.

Bon anniversaire à notre FNTE CGT, demain comme hier, ses militants actifs et retraités poursuivront le combat pour le progrès social !



▼ AUGMENTER LES SALAIRES ET PENSIONS OU VERSER DES PRIMES

/ Gilles MUR

Pour la CGT augmenter les salaires et pensions est une nécessité, ce ne peut pas être à coup de primes que l'on résoudra le problème de l'inflation et du pouvoir d'achat.

Ces derniers mois on a pu voir fleurir diverses primes : prime d'activité, prime à la rénovation énergétique, prime inflation, prime Macron, et dernièrement la loi sur le pouvoir d'achat.

Bien sûr, ces primes sont souvent une bouffée d'oxygène pour ceux qui sont confrontés à des difficul-

tés grandissantes mais n'ayant pas un caractère pérenne les salariés et les retraités sont perdants à moyen terme. De plus une prime ne constituant pas un élément du salaire la défiscalisation et les exonérations sont autant de rentrées d'argent en moins pour les caisses de l'état et de la sécurité sociale. Dans la logique d'austérité du gouvernement, ce manque à gagner sera répercuté sur de nouvelles coupes budgétaires.

Au contraire, augmenter les salaires et pensions c'est plus de

cotisations pour la sécurité sociale, des moyens supplémentaires pour se soigner, éduquer ses enfants, c'est aussi mieux vivre à la retraite.

Seules les mobilisations dans les entreprises, dans les services, dans les manifestations permettront d'obtenir des augmentations de salaires, des pensions et l'indexation de tous les niveaux de rémunération sur le coût de la vie.

C'est urgent et c'est possible.

▼ COP 27 : PAS MÊME UN COUP DE COM' !

/ Michel BRUN

Telle une balle rebondissante, les COP se succèdent mais la hauteur de leurs ambitions s'amenuise d'année en année.

L'enthousiasme de la COP 21 (2015) est bien retombé ; tandis qu'à l'inverse, les températures ont augmenté au point d'entraîner bien des catastrophes : sécheresses et canicules, incendies, inondations, ouragans et tornades.

En de telles circonstances, les politiciens en charge prononcent de beaux discours : c'est ce qu'ils savent faire de mieux. Mais la foi en leurs promesses s'émousse au fil de leur non-accomplissement.

Seule avancée notable : le chapitre « pertes et dommages » prévoit que les pays historiquement les plus pollueurs de l'atmosphère

devront payer aux pays émergents, victimes des désordres induits. Mais aucun barème n'est fixé ! Quand on sait que même les promesses chiffrées peinent à être tenues (souvent sous forme de prêts, étouffant le bénéficiaire telle une corde soutenant un pendu), que dire alors de celles qui ne le sont pas ?

Qu'est devenue l'excellente initiative de 3 pays du Sud (Brésil, RDC, Indonésie), faisant valoir que la préservation de leur forêt équatoriale, au bénéfice de l'humanité, valait bien quelque compensation financière de la part des pays du Nord ? Tant il est vrai qu'en logique capitaliste, tout ce qui n'est pas exploitation forcenée est perçu comme un « manque à gagner ». Juste un « partenariat des leaders (...) s'engageant à (...) inverser la perte de forêts et

la dégradation des terres avant 2030 » ! Pas davantage d'objectif chiffré de réduction de l'exploitation des énergies fossiles organiques...

Puisse la double pression des peuples et des événements faire que les bonnes idées émises trouvent enfin leur réalisation... Car tout s'accélère, au risque de mettre en défaut l'optimiste apophtegme de Karl Marx, selon lequel « *l'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle sait résoudre* » !

Il ne faudrait pas, tels de petits États insulaires en voie de submersion, que nous en soyons réduits à n'envisager un bel avenir que dans les beautés illusives du monde virtuel, tandis que le monde réel deviendrait de plus en plus moche...

▼ LA VIE DE LA SECTION SYNDICALE DES RETRAITÉS DE L'ARSENAL DE BREST

/ Patrick GUYOMARD

Le 9 décembre a eu lieu l'assemblée générale de la section des retraités de l'arsenal de Brest.

Une centaine de personnes a participé à cette assemblée pour débattre des sujets d'actualité que sont les augmentations de pensions, la réforme des retraites, le pouvoir d'achat. Un repas fraternel a clôturé cette AG.

Le syndicat CGT de l'arsenal de Brest compte 11 sections dont une section de 312 retraités. Trois retraités siègent à la commission exécutive du syndicat et une retraitée participe à la commission financière de contrôle du syndicat. Les syndiqués retraités sont ainsi pleinement acteurs de la vie du syndicat.

La section des retraités est dotée

d'un bureau de neuf camarades, bureau auquel participe une camarade en activité membre du secrétariat du syndicat. Pour son fonctionnement au quotidien, le bureau prend appui sur un collectif de 25 camarades.

Des permanences sont assurées 2 fois par semaine à la maison du Peuple de Brest.

Sont également organisées occasionnellement et sur rendez-vous des permanences à l'intérieur de l'arsenal pour répondre aux questions de futurs retraités. La section assure des stages d'une journée sur la continuité syndicale et sur les particularités des régimes de pensions au MINARM et à Naval Group. Ces stages s'adressent aux actifs qui préparent leur départ et aux

nouveaux retraités.

Au sein du bureau et du collectif, trois camarades sont membres de l'USR du Finistère, et deux travaillent actuellement avec l'Union locale de Brest, à la constitution d'une activité multi-professionnelle spécifique retraité. Un camarade est membre de l'Union fédérale des retraités.

Le fonctionnement de la section des retraités tente de répondre au mieux au besoin de continuité syndicale tel que souhaité par l'Union confédérale des retraités CGT. Cette démarche permet aux militants et syndiqués retraités de rester actifs pour la défense et la conquête de droits sociaux, et ainsi de valoriser un « capital militant précieux ».

A peine sortis d'un été caniculaire, les français doivent s'inquiéter de la rudesse de l'hiver à venir alors que les prix du gaz et de l'électricité explosent.

Fin août les prix ont flambé, ceux de l'électricité pour 2023 ont atteint plus de 1000 € le mégawatheure (MWh) contre environ 85 € il y a un an, idem pour ceux du gaz qui ont été multipliés par dix. Une hausse due en partie au conflit en Ukraine et à la menace par la Russie d'une baisse, voir un arrêt de l'approvisionnement en gaz, en réponse aux sanctions européennes.

Pour les particuliers comme pour les commerçants, artisans et petites entreprises, les factures risquent d'être salées malgré les mesures gouvernementales dévoilées le 14 septembre, à savoir un bouclier tarifaire à la baisse.

Ainsi la hausse des prix de l'électricité et du gaz pour les particuliers, les logements sociaux, les petites entreprises ainsi que les petites communes sera cantonnée à 15%. Déjà des piscines ferment dans certaines agglomérations. Entre toutes les augmen-

tations, la population doit prioriser, car même avec les primes, les fins de mois sont dans le rouge. L'augmentation des salaires n'est pas au rendez-vous, par contre certains PDG s'octroient des augmentations de salaire exorbitantes. **« Total énergie et Engie ont doublé leurs profits au premier semestre 2022 avec respectivement 10 et 5 milliards d'euros ».**

La conviction de Pierre Villon (en 1945) d'appliquer le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) inspire nettement le projet porté à l'assemblée par Marcel Paul (PCF) « pour agir efficacement », nationalisation des moyens de production, des sources d'énergie, etc...

A partir de l'acte unique signé par les 12 pays européens en 1986 et ratifié en 1987, le système électrique français a été progressivement déstabilisé par la création d'un marché européen de l'électricité à partir d'un bien non stockable.

L'ouverture totale à la concurrence est devenue effective en 2007. Aujourd'hui nous sommes loin des

convictions de Pierre Villon et de Marcel Paul.

Des mesures de court, moyen et long terme peuvent être mises en œuvre très rapidement. La CGT a fait part à la Première ministre, de ses 25 mesures d'urgence pour l'énergie. Elles s'adressent à l'ensemble des usagers, particuliers ou entreprises, aux collectivités locales et permettent d'avoir un impact sur la consommation et le coût de l'énergie :

- Sortie du marché de l'électricité et création d'un pôle public de l'énergie,
- Retour à un tarif réglementé de l'électricité et du gaz,
- Baisse de la TVA à 5,5%,
- Plan massif de rénovation énergétique des bâtiments et la création d'une filière industrielle dédiée,
- Réduction du temps de travail à 32 heures,
- Investissement massif dans les transports publics collectifs et développement à grande échelle du fret ferroviaire et fluvial.

IL EST URGENT D'AGIR POUR NOTRE INTÉRÊT.

▼ LORIENT : ASSEMBLÉE ANNUELLE



Après deux années compliquées (Covid), la section des retraités du syndicat CGT Arsenal de Lorient a pu enfin tenir son assemblée annuelle le 6 octobre 2022.

En présence de Patrick Guyomard (UFR) représentant la Fédération Nationale des travailleurs de l'Etat, d'Alain Guichard, secrétaire général de l'Union Syn-

dicale des Retraités du Morbihan (USR56) et de notre Secrétaire Général Bruno Le Nézet, une bonne centaine de syndiqués y ont participé. Ils ont échangé sur l'actualité sociale (services publics, Sécurité sociale, salaires et pensions, retraites, mobilisations syndicales, etc.). Les départs en retraite au titre des travaux insalubres ont fait l'objet de témoignages de plusieurs camarades qui éprouvent de nombreuses difficultés à faire valoir leurs droits en la matière ! Les élections professionnelles à Navalgroup (octobre) et au MinArm (décembre) ont aussi été abordées témoignant ainsi du soutien des retraités aux camarades actifs dans la bataille pour une CGT forte et influente. Le renforcement de la section et du corps militant a été soulevé. En effet il faut travailler sur les revendications et aussi porter la nécessité du syndicalisme retraité avec notamment, son déploiement sur les lieux de vie des retraités.

L'Assemblée des syndiqués s'est poursuivie par le repas fraternel traditionnel.